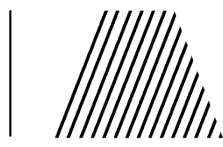


canton de
vaud

GRAND CONSEIL

Interpellation - 26_INT_10 - Jean-Daniel Carrard et consorts - Prévenir et empêcher le développement de l'extrême gauche dans le canton de Vaud

Texte déposé :

En complément à l'interpellation déposée par notre collègue Mathilde Marendaz, intitulée « Prévenir et empêcher le développement du fascisme dans le canton de Vaud », je souhaite compléter la demande sous l'angle de la gauche radicale, afin de permettre au Conseil d'État de se prononcer de manière globale et cohérente sur l'ensemble des formes d'extrémisme politique. Cette question a également pour but de démontrer que, quelle que soit l'extrême, ce n'est jamais bon.

On observe, à l'échelle internationale, une recrudescence de mouvements et d'idéologies se réclamant de l'extrême gauche radicale. Cette évolution, documentée par diverses instances nationales et internationales, s'accompagne dans certains contextes d'une banalisation de discours de confrontation idéologique, de recours à la violence politique, de pressions exercées sur des personnes ou des institutions, ainsi que de remises en cause de principes fondamentaux de l'État de droit.

La Suisse n'est pas isolée de ces dynamiques, comme le démontrent plusieurs rapports fédéraux qui relèvent depuis des années l'existence de groupements et d'individus actifs sur le territoire suisse se réclamant de courants d'extrême gauche radicale, parfois engagés dans des actions violentes ou illégales visant des personnes, des biens ou des institutions.

Ces rapports soulignent en particulier le rôle croissant de l'espace numérique dans les processus de radicalisation d'extrême gauche, de diffusion de discours idéologiques, de mobilisation militante et de recrutement, notamment auprès des jeunes.

Dans ce contexte, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'État :

1. Le Conseil d'État dispose-t-il d'une analyse de la situation concernant la présence ou l'activité de groupements relevant de l'extrême gauche radicale dans le canton de Vaud ?
2. Des incidents impliquant des violences contre des personnes, des biens ou des institutions, liés à de tels groupements ou individus, ont-ils été recensés ces dernières années sur le territoire vaudois ?
3. Dans quelle mesure les phénomènes de radicalisation en ligne, de propagande numérique et d'utilisation des réseaux sociaux par des milieux d'extrême gauche radicale sont-ils pris en compte par les autorités cantonales compétentes ?
4. Quelles mesures de prévention, de détection et de renseignement sont actuellement mises en oeuvre afin d'anticiper les risques de radicalisation violente issus de l'extrême gauche, en particulier chez les jeunes et dans l'espace numérique ?
5. Le plan d'action national de lutte contre la radicalisation violente souligne l'importance de

la promotion de la pensée critique comme principe de prévention. Comment le Conseil d'État agit-il, en coordination avec la Confédération, pour soutenir l'éducation des jeunes à l'analyse critique des discours idéologiques radicaux et à l'usage responsable des médias numériques ?

6. Comment le Conseil d'État assure-t-il la coordination entre les services cantonaux, les communes, les autorités fédérales ainsi que les acteurs de la prévention (écoles, travail social, associations) en matière de lutte contre l'extrémisme d'extrême gauche ?

7. Le Conseil d'État estime-t-il que les bases légales, les moyens et les ressources actuels sont suffisants pour faire face à l'évolution de l'extrémisme d'extrême gauche, ou des adaptations sont-elles envisagées ?

Conclusion : Ne souhaite pas développer

Date de dépôt : 03.02.2026

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Aliette Rey-Marion (UDC)
3. Aurélien Demaurex (V'L)
4. Carole Dubois (PLR)
5. Cédric Weissert (UDC)
6. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
7. Denis Dumartheray (UDC)
8. Fabrice Tanner (UDC)
9. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
10. Florence Gross (PLR)
11. François Cardinaux (PLR)
12. Georges Zünd (PLR)
13. Gérard Mojon (PLR)
14. Grégory Bovay (PLR)
15. Guy Gaudard (PLR)
16. Jacques-André Haury (V'L)
17. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
18. Jean-François Cachin (PLR)
19. Jean-François Thuillard (UDC)
20. Jean-Louis Radice (V'L)
21. Jean-Luc Bezençon (PLR)
22. Jean-Marc Udriot (PLR)
23. Jean-Rémy Chevalley (PLR)
24. John Desmeules (PLR)
25. José Durussel (UDC)
26. Josephine Byrne Garelli (PLR)
27. Laurence Bassin (PLR)
28. Loïc Bardet (PLR)
29. Loïc Saugy (PLR)
30. Marc Morandi (PLR)
31. Marion Wahlen (PLR)

32. Mathieu Balsiger (PLR)
33. Maurice Neyroud (PLR)
34. Michael Demont (UDC)
35. Monique Hofstetter (PLR)
36. Nicolas Bolay (UDC)
37. Olivier Agassis (UDC)
38. Olivier Petermann (PLR)
39. Philippe Germain (PLR)
40. Philippe Jobin (UDC)
41. Pierre Kaelin (PLR)
42. Pierre-Alain Favrod (UDC)
43. Pierre-François Mottier (PLR)
44. Quentin Racine (PLR)
45. Regula Zellweger (PLR)
46. Romain Belotti (UDC)
47. Sergei Aschwanden (PLR)
48. Stéphane Jordan (UDC)
49. Thierry Schneiter (PLR)